



DÉCEMBRE 2016

Lettre d'information N° 12

Nous voici déjà en Décembre, et les fêtes de fin d'année ne sont plus très loin.

Pour le Nouvel An qui s'annonce, chacun adressera ses vœux aux êtres qui lui sont chers, à sa famille, à ses amis. Quant au Père Noël, nous savons bien qu'il ne peut plus passer chez tout le monde ...

Des vœux, j'en ai également pour mes concitoyens, en espérant vraiment qu'ils puissent se réaliser !

Le premier serait de voir tous les Banyulencs respecter les limitations de vitesse dans leurs rues, le second, de les voir respecter les règles de stationnement, le troisième, de les voir enfin se respecter mutuellement, préserver leur environnement, leur voisinage, la salubrité de leurs rues ...

Bien que nous ne vivions pas au pays des Bisounours, je sais que chacun d'entre nous souhaite « bien-vivre » à Banyuls dels Aspres, et qu'il est prêt à y apporter sa contribution.

Finalement, il ne s'agit que de civisme. Un terme dont il n'est pas inutile de rappeler la définition : « Le civisme, du mot latin civis, désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit, et de ses conventions, dont notamment sa loi. Le civisme implique donc la connaissance de ses droits comme de ses devoirs vis-à-vis de la société ».

D'autres enjeux sont aussi importants et nécessitent des prises de décision pour les années à venir. Une collectivité ne peut être gérée au fil des jours. Une vision à moyen terme doit servir de guide aux actions municipales. La gestion d'une collectivité comme la nôtre est à la fois passionnante et parsemée de difficultés. Passionnante parce qu'elle prépare le cadre de vie des années futures, et difficile car les contraintes budgétaires imposent des choix ... Ses choix, ses prises de décisions, la Municipalité les prend toujours pour le bien commun de tous. Elus, Agents des services administratifs et techniques, dont je mesure tous les jours la motivation, sont constamment mobilisés pour améliorer notre cadre de vie, votre quotidien et ceux de vos enfants.

En attendant la nouvelle année, je vous souhaite à Toutes et à Tous, au nom de votre Conseil Municipal, des services communaux et du CCAS de BELLES, HEUREUSES & JOYEUSES FÊTES !!!

Laurent BERNARDY



La Vie de Notre Village



ERRATUM CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918

Sur la dernière lettre d'information, il s'était glissé une erreur de patronyme : il fallait lire que Anne Marie DUPRAT-GERMA et Françoise FRIGOLA-GERMA se sont proposées bénévolement de mettre en place en partenariat avec la Mairie une exposition d'objets militaires et scolaires de l'époque 1900/1920 : Lampe de tranchée, casque, médaille, cartable, manuel et bulletin scolaires (Tous les documents seront scannés et restitués, les objets seront simplement répertoriés) Adresse mail Collecte : frigola.germa@orange.fr

A noter qu'un travail similaire a été entamé par l'antenne « Carnaval 2017 » du Foyer Rural de Banyuls dels Aspres. Si vous déteniez des anciennes photos des Carnavals d'antan, en N&B ou Couleur, vous pourriez vous rapprocher de Valérie LLOBET ou de Sophie NGUYEN.

1er MARCHÉ de NOËL BOURSE aux JOUETS

Le Dimanche 11 décembre est à marquer d'une pierre blanche. Pour la première fois, à l'occasion de la Journée du PAPA NOËL, initiée par le Foyer Rural, un MARCHÉ ARTISANAL est organisé sur la Place de la République, par les exposants du marché hebdomadaire du Mercredi.

A cette occasion le Père Noël, toujours invité par le Foyer Rural de BDA, nous rendra visite en calèche et pour faciliter les "commandes" de nos bambins, une BOURSE aux JOUETS a, elle aussi, été organisée. Un spectacle également pour les enfants sera donné dans la Salle des Fêtes.

Un grand MERCI aux élus, aux bénévoles, aux associations et aux professionnels qui ont su travailler de concert au dynamisme de notre village.

MARCHÉ DE NOËL
BANYULS DELS ASPRES
Place de la République

Dim. 11
Décembre
2016

9H00
à
18H00

NOMBREUX EXPOSANTS
Stands gourmands Producteurs Commerçants
Bourse jouets Patrimoine

ANIMATIONS
Visite du Père Noël
Zumba
Spectacle des enfants
Tombola
Ambiance de Noël

RESTAURATION
Snack Vins chauds Gaufres Crêpes et
macarons chauds seront là pour vous
réchauffer!

Renseignements au 06.30.30.02.00

Pour voter en 2017
aux élections présidentielle
et législatives

**Il faut
être inscrit**
sur les listes électorales



INSCRIPTION sur les listes ELECTORALES Permanence en Mairie du 31 décembre

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.

Une permanence est donc prévue dans le cadre **UNIQUEMENT** de cette démarche :

Le Samedi 31 décembre 2016 de 9h00 à 12h00

A noter que le lundi 26 décembre 2016, la Mairie sera **FERMÉE**